

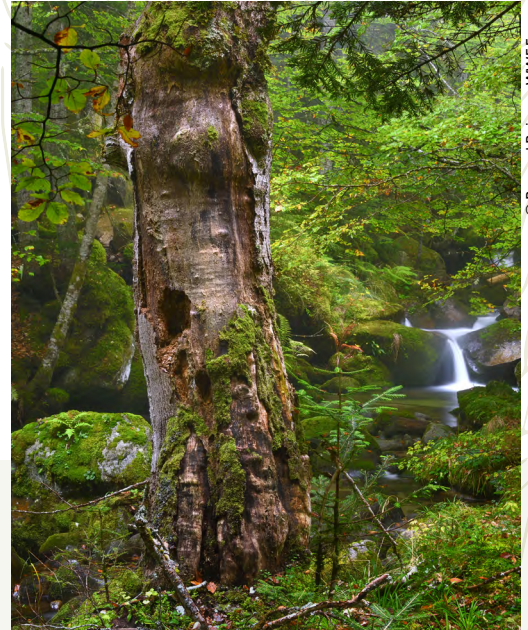
→ COUNOZOULS

Une communauté villageoise s'engage

Dans les Pyrénées audoises, un Syndicat très particulier possède une grande forêt, issue d'une histoire « révolutionnaire ».

En 1904, 92 habitants mettent le propriétaire en demeure de respecter les droits d'usage ancestraux jusqu'à obtenir, par le travail, la propriété collective de la forêt en 1934. Toutefois, appauvrie par l'exploitation antérieure intense, la forêt va mettre des décennies à retrouver l'allure d'une belle futaie irrégulière.

Aujourd'hui redevenue un haut-lieu de la biodiversité, la forêt est gérée par un syndicat forestier unique, soucieux d'œuvrer pour l'intérêt commun, et conseillé par un expert forestier engagé. Permettre au syndicat d'étendre et pérenniser ses engagements est l'objet du projet.



© Bernard Boisson, WWF France



OBJECTIFS DU PROJET

Le projet comporte 5 objectifs :

- 1. Mieux protéger la biodiversité** : appui à la mise en place d'un réseau de conservation par le financement de 105 ha en pleine naturalité (auxquels s'ajoutent 282 ha complémentaires, ce qui permet d'atteindre environ 20 % de la surface forestière), et de 5 arbres-habitats vivants par ha sauvegardés au sein de la surface où le bois est exploité ;
- 2. Gérer de façon exemplaire et favorable au climat** par le maintien de très gros bois et le marquage des stations d'espèces patrimoniales et d'habitats humides avant chaque coupe pour en minimiser l'impact ;
- 3. Restaurer et protéger des tourbières forestières ;**
- 4. Améliorer les connaissances** pour suivre l'impact des actions mises en œuvre, par un inventaire initial des chauves-souris, oiseaux cavicoles et coléoptères saproxylophages, ainsi qu'un suivi de l'impact des cervidés sur la régénération ;
- 5. Pérenniser les pratiques** sur 30 à 99 ans par la signature d'une Obligation Réelle Environnementale.



Partenaires

- Syndicat Forestier de COUNOZOULS, propriétaire de la forêt ;
- Arbre et Bois Conseil (expert forestier) ;
- Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie ;
- Fédération Aude Claire (association de protection de la nature).





Activités et résultats attendus

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE MISE EN ŒUVRE
Mieux protéger la biodiversité	- Matérialisation de 387 ha en pleine naturalité (dont 105 financés par le projet) ; - Désignation de 6 à 8 arbres-habitats vivants par ha (dont 5 arbres-habitats vivants par ha financés).	387 ha d'îlots en pleine naturalité matérialisés et cartographiés ; 4 800 arbres habitats vivants désignés et cartographiés.
Faire évoluer la gestion productive	- Maintien de 5 très gros bois par hectare dans la partie exploitée (environ 800 ha) ; - Marquage spécifique de zones à enjeux avant chaque coupe.	4 000 très gros arbres maintenus au-delà de leur âge d'exploitation pendant 30 ans ; 30 à 50 ha faisant l'objet de marquages spécifiques chaque année (avant les coupes).
Restaurer des tourbières forestières	- Extraction de gros arbres en bordure de zones humides ; - Déplacement de clôtures contraignant l'exploitation.	18 ha de tourbières forestières restaurées et protégées.
Améliorer les connaissances et éduquer	- Inventaire des chauves-souris, oiseaux cavicoles et coléoptères saproxyliques ; - Suivi de l'équilibre forêt-cervidés ; - Production d'un guide de bonnes pratiques en forêt à destination des usagers.	- Rapports des états initiaux de la biodiversité disponibles ; - Production du guide
Pérenniser les pratiques	- Engagement devant notaire (ORE) ; - Maintien des pratiques dans la révision des PSG.	- ORE signée jusqu'en 2125 - PSG successifs ou avenants conformes aux pratiques financées.



Métriques d'impact

INTITULÉ	ESTIMATION
Montant investi sur le projet	1,12 M€
Durée d'engagement	30 à 99 ans
Surface des propriétés forestières dont la gestion est influencée	1 896 ha
Espace-temps de conservation effective de la Biodiversité	14 863 années-ha (en cours de validation)
Sauvegarde des espèces à Haute Valeur de Conservation	Rosalie des Alpes, Barbastelle, Murin de Bechstein, Rhinolophe Euryale, Chouette de Tengmalm



© Jacques Martin

Chouette de Tengmalm



Chronogramme

	2025	2026	2027	2028	2029	2041	2056	2125
Contractualisation	Signature de la convention permettant de financer l'ingénierie préalable	Signature de l'ORE	Respect des engagements portant sur 99 ans					
			Respect des engagements portant sur 30 ans (futaie de gros bois)					
Terrain	Marquage des îlots et des arbres habitats vivants							
Suivi de la biodiversité		États initiaux des suivis des chauve-souris, chouette de Tengmalm et Coléoptères saproxyliques						
Durabilité		Suivi et évaluation du projet						
		PSG successifs ou avenants aux plans simples de gestion reproduisant les pratiques mentionnées dans l'ORE						